

LE PETIT RAPPORTEUR PARITAIRE

Notes de la CAPD du mardi 28 février 2017

Présents : 8 IEN, l'IENA, l'IA, les services 1^{er} degré, 6 SNUipp-FSU, 2 SGEN, 2 SE.

Deux sujets sont à l'ordre du jour :

- Conséquences de la carte scolaire sur les collègues victimes de fermeture de poste.
- Communication de la liste des personnels acceptés sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école 2 classes et plus.

Sur le premier point, le SNUipp est intervenu à quelques reprises pour des collègues directeurs qui soit perdront de la décharge ou subiront des pertes de salaire et à qui l'administration avait omis de leur attribuer les 10 points.

D'autre part, nous avons réclamé l'attribution de 10 points pour une directrice nommée à titre provisoire au second mouvement et qui aurait une priorité de maintien car elle est inscrite sur liste d'aptitude. Son support est fermé à la rentrée. Mr le Directeur Académique examinera la demande.

Nous regrettons, qu'au moment de cette CAPD, l'administration ne soit pas en mesure de nous donner les lieux exacts où les retraits dans les RPI auront lieu. Il en va de même pour les fusions qui ne sont encore pas entérinées par les conseils municipaux !

- Concernant la liste des personnels acceptés sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeurs d'école 2 classes et plus, 32 collègues se sont présentés à l'entretien, 11 (35%) n'ont pas été retenus pour diverses raisons : manque de préparation et de connaissances sur le travail de direction, manque d'expérience. Le DASEN a réaffirmé que les refus n'étaient pas synonymes d'échecs à l'avenir.

Réponses aux questions écrites du SNUipp-FSU88 :

Sur la situation des AVS-EVS

Concernant les AVS-EVS, la reconduction se fait suite à un décret du Préfet de Région, il ne reste plus qu'à espérer que celui-ci soit publié avant le 30 juin ! La notification doit être faite par le lycée de Gérardmer avec les motivations en cas de non-reconduction.

Orientation EGPA

Il y a 124 dossiers d'orientations en 6^{ème} d'EGPA déposés à ce jour dont 35 par le biais de la MDPH. 15 avis défavorables ont déjà été émis par les familles.

Convention rurale

Une convention rurale est en cours de rédaction dans le département et la déclinaison se fera par secteur.

Nouveau corps des psychologues scolaires

L'administration n'a pas plus d'informations et est en difficulté pour nous donner des précisions quant au nouveau corps de psychologues scolaires et sur ses incidences ...

Alliance éducative

Dans le cadre de l'alliance éducative, le DASEN nous informe que la Maison Départementale des Adolescents pourra être un relais et qu'il fera pression pour que des antennes soient créées dans les secteurs les plus défavorisés.

Bilan sur la situation des personnels

51 départs en retraite sont déposés à ce jour.

Depuis le début de l'année scolaire, 32 collègues sont en disponibilité dans notre département (ils peuvent l'être depuis plusieurs années), 3 ont fait des demandes de reconversion 2 dans la fonction publique et un dans le privé, une stagiaire a démissionné.

Rythmes scolaires

M. le DASEN Adjoint nous informe d'une évolution concernant les rythmes scolaires, le décret HAMON passe du cadre expérimental au cadre dérogatoire ce qui a pour conséquence qu'il n'est plus utile de monter un projet pour libérer une demi-journée dans le cadre des rythmes. Le SNUipp-FSU88 fait remarquer que c'est aussi une façon de faire une croix sur l'équilibre du temps de classe quotidien de l'élève !